

Assemblée ordinaire de la paroisse de Bonnefontaine

le jeudi 22 avril 2021, à la salle sous l'école de Bonnefontaine

La présidente, Corine Jungo ouvre l'assemblée à 20h00 en saluant cordialement toutes les personnes présentes. Elle nous informe, quant à la situation actuelle de Covid-19, que nous avons pris toutes les mesures pour que l'assemblée se passe dans les meilleures conditions. Ensuite, elle donne la parole à notre Abbé Robert. Que chacun puise dans ce moment de prière, le courage et la force de continuer son chemin. Merci M. l'Abbé pour cette prière réconfortante.

Vous avez été invités à cette assemblée par tout-ménage. Aucune remarque n'étant formulée au sujet de la convocation, Corine Jungo nomme Albert Egger et Jeanne-Marie Marty comme scrutateurs/trices.

Sont présents pour le Conseil de Paroisse : Corine Jungo, Gertrude Cosandey, Patricia Hauf, André Kolly, Françoise Suchet

Secrétaire : Brigitte Richard

Personnes hors-paroisse : Abbé Robert et Brigitte Richard

Pour des raisons de traçage en cas de cas Covid-19, nous avons l'obligation de tenir la liste des paroissiennes/paroissiens présents ce soir. La liste sera détruite après 14 jours.

14 personnes sont présentes, 8 majorités

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 2 juillet 2020*
2. Comptes 2020
 - a) de fonctionnement
 - b) rapport de la commission financière
3. Budget 2021
 - a) de fonctionnement
 - b) d'investissement
 - c) rapport de la commission financière
4. Informations pastorales
5. Divers

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 2 juillet 2020

*Il ne sera pas lu. Il a pu être consulté sur le site de la paroisse ou directement chez notre secrétaire. Aucune remarque n'est formulée, il est approuvé à l'unanimité à main levée. Corine Jungo remercie Brigitte Richard pour la rédaction de ce procès-verbal.

2. Comptes 2020 de fonctionnement

La présidente commente les comptes de fonctionnement 2020.

Questions : néant

La comptabilité fait ressortir un **bénéfice de Fr. 615.12. Une réserve de Fr. 15'000.00 a été attribuée aux réserves de la cure pour Fr. 5000.00 et Fr. 10'000.00 pour l'église.**

La commission a effectué le contrôle en date du 10 mars 2021. Il indique qu'ils ont rempli le formulaire de la CEC.

Comme il n'y a pas d'autres questions, la commission financière donne lecture de leur rapport favorable. **L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes de fonctionnement 2020 par applaudissement.**

3. Budget de fonctionnement et d'investissement 2021

Corine Jungo comment le budget de fonctionnement et d'investissement.

Le conseil va se pencher particulièrement sur le système de chauffage à la cure. Il y a aussi une obligation de changer le tableau électrique à l'église, ceci suite au contrôle périodique des installations électriques.

Corine demande s'il y a des questions.

M. Georges Brulhart demande si le conseil envisage de changer les bancs de l'église. CJ répond que ce n'est pas le cas pour le moment.

Comme il n'y a pas d'autres questions, la commission financière donne lecture de leur rapport favorable. **L'assemblée approuve à l'unanimité le budget de fonctionnement et d'investissement 2021, par applaudissement.**

Le budget prévoit un bénéfice de **Fr. 2289.90**

Corine remercie la commission financière et Brigitte pour leur travail.

4. Informations pastorales

Corine Jungo donne la parole à l'Abbé Robert. Il remercie le Conseil de paroisse, la secrétaire, les membres du Conseil de communauté et tous les acteurs des célébrations.

- 1^{er} Communion à Bonnefontaine : les 22 mai à 16h00 et 23 mai à 9h00 et à 11h00
- 24.5.2021 à Treyvaux, sortie des servants de messe
- 6.6.2021 9h30 à Praroman Fête-Dieu (il y aura pour l'UP 2 le jeudi et 2 le dimanche)
- Messe partage et amitié à Bonnefontaine
- Messe ouverture : chapelle Montévraz (la famille, joie d'aimer, comme thème)

- Le Pèlerinage de Bourguillon est annulé.

Il remercie également le conseil pour les mesures prises afin de protéger les paroissiens. Voici quelques chiffres de l'UP et pour la paroisse de Bonnefontaine :

- 31 baptêmes (1 à Bonnefontaine)
- 66 1er Communiant (10 à Bonnefontaine)
- 4 sorties d'Eglise à Bonnefontaine
- 110 décès (6 à Bonnefontaine)

La présidente remercie l'Abbé Robert pour ces infos.

5. Divers

Projet de fusion

Avec la pandémie, ce projet n'a guère avancé. Chacune des 2 paroisses ayant suffisamment à faire tout au long de cette année, un groupe de travail a été nommé dans chaque conseil et nous allons commencer nos rencontres avec Praroman en mai prochain.

Procédure en cas de décès :

CJ souhaiterait clarifier quelques points afin d'éviter tout malentendus. La famille fait appel à un service de pompes funèbres, celui-ci communique lieu, date et heure de l'enterrement au secrétariat paroissial. De là, l'information est relayée à une personne nommée par le conseil de paroisse (Pour Bonnefontaine, il s'agit actuellement de Françoise Suchet). Cette dernière suit alors une procédure en place depuis quelques années.

- | | |
|---|---|
| ➤ Avertir sacristain | ➤ Trouver un organiste |
| ➤ Sonner l'agonie | ➤ Avertir président et directeur du chœur-mixte |
| ➤ Sonner les cloches la veille de l'enterrement | ➤ Avertir la fleuriste |
| ➤ Préparer l'église pour l'enterrement | ➤ Avertir la concierge |

Toutes ces démarches se font systématiquement. Et maintenant que vous savez que c'est Françoise qui s'en charge, inutile de l'appeler si vous avez un décès dans votre famille, elle gèrera cela lorsqu'elle aura les informations nécessaires. On profite pour la remercier, car elle a, à chaque fois, très peu de temps pour organiser tout ceci. Concernant les quêtes lors des funérailles, celles-ci sont souvent organisées pour des œuvres choisies par la famille. Là aussi une personne de confiance (Mme Rose-Marie Pittet), se charge de récupérer l'argent et de la transférer selon les souhaits de la famille.

Messe Partage et amitié : le dimanche 19 septembre 2021

Nous gardons le concept, en espérant prolonger la cérémonie par un moment convivial avec chœur-mixte et fanfare

Souper des bénévoles, le vendredi 24 septembre 2021 si tout va bien. Les informations suivront.

Notre présidente, Corine, remercie chacun de vous pour votre capacité d'adaptation. En effet, il y a une année, les églises étaient fermées. Puis les voilà ouvertes. Et là, vous avez découvert votre église décorée de rubans rouges et blancs interdisant l'accès de certains bancs. Vous vous êtes

assis, éloignés les uns des autres. Par la suite, sont arrivées, la désinfection des mains, l'obligation de porter le masque et la traçabilité. Le plus difficile étant de ne pas chanter. Comment se retenir lorsqu'on sait que chanter c'est prier deux fois! Heureusement, notre organiste a toujours été présent, très motivé, il a embelli nos cérémonies. Accompagnée par Christian, la voix envoutante de Camille Suchet nous a tous ému lors des célébrations de Noël et de Pâques. Et tout dernièrement un quatuor a laissé planer de magnifiques mélodies dans notre église. Le vicariat épiscopal étudie les dernières mesures prises pour le CF, afin de permettre au chœur-mixte de retrouver rapidement les escaliers qui mènent à la tribune, leur permettant ainsi de laisser éclater leur joie et leur plaisir de chanter.

Corine Jungo donne la parole à l'Assemblée :

- M. Gérard Repond constate que les cloches sonnant l'Angélus sont mal réglées. Le conseil va faire le nécessaire pour remettre le son de nos cloches au goût de certains paroissiens.
- Mme Marilou Schafer demande la capacité autorisée dans l'église avec cette pandémie : Mme Corine Jungo répond que notre église peut actuellement accepter 46 personnes + 4 chaises au fond.
- Mme Jean-Marie Marty félicite Manuella Ackermann pour les textes dans l'Essentiel. Elle a vraiment une « belle plume ». Bravo...
- M. Michaël Clerc nous remercie pour notre soutien financier en faveur du chœur-mixte.
- M. Albert Egger remercie l'Abbé Robert, Camille Suchet et Christian Egger. Merci au conseil de paroisse pour le travail supplémentaire pendant le Covid-19.

Corine Jungo profite de cette assemblée pour présenter toute sa gratitude à toutes les personnes qui oeuvrent au sein de la paroisse soit par

- Leur présence auprès des malades
- Le nettoyage du linge, nappes, aubes
- La décoration de l'église, de la grotte
- La préparation de la crèche
- Le nettoyage de l'église

soit comme

- Animatrices auprès de nos aînés
- Lecteurs, lectrices, auxiliaires de la communion, sacristain et sacristine, organiste, directeur et sous-directrice de chœur-mixte et bien sûr le chœur-mixte lui-même

Nos remerciements vont également à la commune du Mouret pour sa collaboration aux niveaux administratifs et édilitaires. Remerciements aux membres du conseil.

Elle espère n'avoir oublié personne, si oui elle s'en excuse, elle remercie sincèrement la secrétaire-caissière Brigitte Richard, et ses collègues pour leur dévouement et avec qui, elle a beaucoup de plaisir à travailler. A vous paroissiennes et paroissiens, un très grand merci pour votre présence et pour la confiance que vous nous témoignez.

Aucune autre remarque n'étant formulée, Corine Jungo lève l'assemblée à 21h00 et souhaite à toutes et tous un bel été. Pour les raisons sanitaires, le verre de l'amitié sera remis à des temps meilleurs.

Bonnefontaine, le 22 avril 2021

La Présidente
Corine Jungo

La Secrétaire
Brigitte Richard

.....

.....

Les membres du conseil

Gertrude Cosandey

Patricia Hauf

André Kolly

Françoise Suchet